

# PLATEAUX RÉATHLÉTISATION 5x5 seniors



## Article 1 – Engagement obligatoire

Les clubs ayant engagé des équipes seniors féminines et masculines en championnat 5\*5 du COMITE DROME ARDECHE sont dans l'obligation de participer à la phase de réathlétisation sous forme de plateaux.

L'ensemble des participants à ces plateaux 5\*5 doit être licencié.

## Article 2 – Catégories

Les plateaux 5\*5 concernent les catégories suivantes :  
Seniors masculins et féminins.

## Article 3 – Calendrier

Les plateaux 5\*5 se déroulent selon les dates suivantes :

- 02/03 octobre 2021
- 09/10 octobre 2021



## Article 4 – Les équipes

Chaque équipe est composée de 5 joueurs minimum et de 10 joueurs maximum.

## Article 5 – Lieux de pratiques et horaires

Le Comité fait un appel à candidature auprès des clubs pour cette organisation ou, à défaut, choisit le club organisateur où aura lieu le plateau.

Les horaires principaux sont les suivants:

- Samedi 19h00- 22h00
- Dimanche de 11h00 à 17h00

## Article 6 – Les poules

Les poules sont de 4 équipes ou de 5 équipes.

## Article 7 – Les officiels

Chaque match est dirigé par 1 ou 2 arbitres fournis par les clubs participants.

Pour la tenue de la table de marque, chaque équipe devra fournir un marqueur et un chronométrateur.

Les tables de marque doivent être tenues à tour de rôle par les équipes qui ne jouent pas.

Les feuilles de match papier sont à récupérer sur le site du comité.

## Article 8– Temps de jeu

Les matchs se jouent en 2X10 minutes avec décompte de temps (avec juste changement de côté sans arrêt entre les deux périodes)

- 2 matchs par équipe.
- 4 matchs par plateau par poule de 4
- 5 matchs par plateau par poule de 5

## Article 9 - Temps mort

Chaque équipe peut utiliser un temps-mort par période.



## Article 10 - Disqualification

Tout comportement anti sportif, les violences (verbales ou physiques), la passivité des co-équipiers en cas de comportement anti sportif de l'un d'eux, les interventions litigieuses sur le résultat d'une rencontre entraîneront la disqualification du ou des joueurs par les arbitres ou l'organisateur.

## Article 11 – Forfait / Retard

### FORFAIT

Une équipe qui déclare forfait ou ne se présente pas pour l'un des 2 plateaux se verra amputer de 2 points au classement général en championnat 5x5 si cela n'est pas dûment justifié.

### RETARD

En cas de retard (moins de 15 minutes), l'équipe sera autorisée à participer à condition qu'elle effectue tous ses matchs. Au delà de 15 minutes, l'équipe sera considérée forfait et se verra amputer de 2 points au classement général en championnat 5x5 si cela n'est pas dûment justifié.

\*Une équipe sera aussi considérée forfait si :

- Elle ne se présente pas avec 5 joueurs prêts à évoluer.
- Elle quitte le terrain avant la fin du match.

\*Un joueur qui commet 2 fautes anti sportives sera disqualifié du match par les arbitres, et peut être disqualifié du tournoi par l'organisateur.

Tous les autres cas seront examinés par la commission des compétitions.

Sauf indication contraire, le règlement FIBA s'applique lors des rencontres.

## Article 12 – Hygiène

Chacun doit venir avec sa propre bouteille d'eau.

Prévoir aussi vos propres sifflets.

COMITE DROME ARDECHE DE BASKETBALL  
2 Place Edmond Regnault  
26 000 VALENCE

